

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 468

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Personne n'en avait pipé mot : 885 tonnes de mazout dans la nature à Saint-Triphon... en juin dernier !

150 tonnes n'ont pas été récupérées - nappe phréatique touchée

A-t-on caché à Popinon une importante fuite de mazout aux Raffineries du Sud-Ouest de Collombey ? Oui !!! L'aveu est venu officiellement, hier, des membres de la direction de cette entreprise, qui, suite à notre coup de téléphone, ont improvisé une petite conférence et une visite des lieux de l'accident. Il ne fait plus aucun doute maintenant qu'en date du 11 juin dernier, 1067 m³ de mazout, soit 885,610 tonnes ont débordé d'une cuve. Pourquoi ? Selon M. Steiner, directeur administratif, il s'est agi de l'erreur d'un pompiste. Ce dernier, forte-

ment éprouvé par cet incident, a donné sa démission après plus de 10 ans de loyaux services, explique M. Steiner. Que s'est-il exactement passé ? Que ce soit le directeur administratif ou l'ingénieur chargé de la sécurité au sein de l'entreprise, tous nous ont répondu très franchement. Hélas, il est malheureusement aussi probable que 150 tonnes de mazout se baladent sous une cuve, mais sur la nappe phréatique. Sans un entre-filet paru dans « Domaine public », l'opinion n'en aurait peut-être jamais rien su...

Ainsi les menaces à peine voilées de Gil Stauffer dans le dernier numéro de DP ont-elles rapidement porté quelques fruits ! La direction des Raffineries de Collombey, vendredi déjà, fournissait assez de détails à "L'Est vaudois" pour que les lecteurs de ce "quotidien des Alpes vaudoises, de la Plaine du Rhône et de la Riviera lémanique" soient au parfum le lendemain (titre et "chapeau" ci-dessus).

"L'Est vaudois" donne en outre les précisions suivantes sur l'accident. C'est dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juin dernier que, à la suite d'une erreur de manutention au cours du remplissage de cuves à proximité de la gare de triage de St-Triphon, 885 tonnes de mazout ont "débordé".

Alerte le dimanche matin : la police est avertie ainsi que le Service cantonal des eaux à Lausanne ; les responsables de la "sécurité" de Collombey se mettent au travail ; 443 tonnes de mazout sont immédiatement récupérées au

moyen de pompes adéquates ; une certaine quantité de mazout sera par la suite "sauvée" grâce à un procédé permettant de séparer l'eau du mazout.

Aujourd'hui, il reste encore quelque 150 tonnes "sous surveillance constante" — pas davantage, selon les responsables des raffineries — sous une cuve, dans un rayon de trente mètres : les joints de soutènement ont cédé (on procède annuellement à deux contrôles de l'imperméabilité des installations en question). "Il semble que la nappe phréatique soit atteinte". Premières leçons : Collombey a donné de nouvelles consignes de "sécurité", "beaucoup plus strictes" ; et les spécialistes de la société étudient un nouveau modèle de joints qui sera proposé au Service des eaux du canton de Vaud...

Il reste que du 11 juin au 15 septembre, aux Raffineries de Collombey, le silence était d'or (noir).

BAGATELLES

La "Revue économique et sociale" s'occupe beaucoup des multinationales. Dans son numéro de mai 1978, Jacques Marmier conclut

en ces termes une réponse à la question : Les sociétés multinationales spéculent-elles sur le marché des devises ? "A notre avis, les accusations portées dans ce domaine contre les SMN ne résistent pas à l'examen. Il nous sem-

ble plutôt que les détracteurs, en ignorance de cause, ajoutent ce grief à leurs critiques envers les SMN et par là à notre système économique. Le problème se pose alors en termes politiques. C'est ce que laissait déjà comprendre l'appartenance économique et politique des auteurs des accusations citées" (La CISL, les syndicats suédois et une conseillère nationale socialiste — ndlr)

* * *

Nécrologie de Virgile Rossel (1858-1933) dans l'Annuaire de la Nouvelle Société Helvétique pour 1934. A propos de l'élection au Tribunal fédéral, en 1912, Bénigne Mentha, auteur de l'article, note que l'avènement du Code civil suisse allait faire perdre de son importance à l'enseignement du droit en langue française à l'Université de Berne et il ajoute : "C'est ce qui décida le professeur jurassien à représenter son demi-canton au Tribunal fédéral à Lausanne" (page 185 de l'annuaire cité). Que recouvrait au juste cette expression de "demi-canton" ? L'auteur de l'article étant décédé depuis lors, on ne le saura jamais !

* * *

Conclusion du commentaire de "Blick" consacré à la publication, dans la presse socialiste alémanique, du procès verbal d'une séance du comité de la société zurichoise des officiers : "Précisément la société zurichoise des officiers a souvent protesté, avec raison, contre la subversion de gauche. Elle ne devrait pas, quant à elle, diffuser des idées subversives". Pour la "Neue Zürcher Zeitung", c'est un "journal de boulevard" romand, "24 Heures" de Lausanne, qui a trouvé le titre le plus piquant en annonçant "Petit putsch militaire à la sauce zurichoise".

* * *

Depuis sa tournée avec le cirque Knie en 1977, toute la Suisse connaît le cabarettiste lucernois Emil (Steinberger). Il y a quelques temps, le journal "Finanz und Wirtschaft" lui donnait l'occasion d'expliquer sa conception des placements de capitaux dans une colonne. Emil s'en est tiré avec élégance et ses remarques ne permettront à personne de spéculer.